L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 12 SEPTEMBRE.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884.....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

7—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 on avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droit d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits brut et manufacturés, métaux, minéraux et sels.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture

24—Tout les soins possibles seront pris pour prévenir contre tout égarat, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées..... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32.—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif général.....

34—Tout exème de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition.....

42—Es temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux avec les chemins de fer concernant les objets qui seront été pris pour des pays étrangers. Il fera savoir aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé :
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Art. 8.—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général..... (ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et à la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17.—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissaires étrangères..... Des formes impromptes, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.....

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé :
ED. RICHARDSON,
Président

La Nile-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Carcaire, Lille, Reims, Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economie Française, La France, Le National, Le Pays, Le Petit-Décat, Le Siècle, Le soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec Le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Pèlerin, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique auf Affaires Etrangères.

Rémard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.
Pasi Pelletier, Député.
Henri Chavoir "
Clemenceau "
Mgr Freppel "
Tony Revillon "
Rouvier "
Baron de Seubergues "
Soulier "
Wilson "
Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Cambert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pasini, Comte Bal. Donon, Général Victor Malignan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'obtenir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1—La maison Ve Altasin-Gin (Négociant-armateur) havrage et commissionnaire, 3 quai du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits saléniens.

2—M. M. Adr. Massard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirant un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3—MM. A. Illaume & Cie., négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde) offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), compeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans ce genre.

5—MM. Clarta & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépôt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie de pâte à rouleaux typographiques, de flans sec pour clichage en papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours, et Chair, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un correspondant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6—M. Alfred Duval, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phippe brothers à Ce ta Rie et de MM. Hollworthy & Ellis, de Banne, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & Frères de Paris, négociants en d'ins, désire traiter des affaires de céréales et graines à la commission contre crédits de banque

7—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, dépositaire et de conserves alimentaires de toutes sortes qui de la Garn, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire avoir se mettre en rapport avec un courtier qui lui enverrait en recevoir des ordres. M. M Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Condrex, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbe Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait en correspondant la Nouvelle-Orléans.

10—M. Louis Devas aîné, château de Varennes, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11—M Emile Decoudé, nadif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme artisan-tisseur au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bentiaz Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 323 rue Tchetpitoc'ks. M. E. Decoudé est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France. No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1—La maison Ve Altasin-Gin (Négociant-armateur havrage et commissionnaire, 3 quai du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits saléniens.

2—M. M. Adr. Massard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirant un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3—MM. A. Illaume & Cie., négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde) offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), compeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans ce genre.

5—MM. Clarta & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépôt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie de pâte à rouleaux typographiques, de flans sec pour clichage en papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours, et Chair, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un correspondant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6—M. Alfred Duval, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phippe brothers à Ce ta Rie et de MM. Hollworthy & Ellis, de Banne, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & Frères de Paris, négociants en d'ins, désire traiter des affaires de céréales et graines à la commission contre crédits de banque

7—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, dépositaire et de conserves alimentaires de toutes sortes qui de la Garn, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire avoir se mettre en rapport avec un courtier qui lui enverrait en recevoir des ordres. M. M Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Condrex, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbe Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait en correspondant la Nouvelle-Orléans.

10—M. Louis Devas aîné, château de Varennes, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11—M Emile Decoudé, nadif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme artisan-tisseur au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bentiaz Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 323 rue Tchetpitoc'ks. M. E. Decoudé est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France. No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SAISON DE 1884-1885.

Ce théâtre favori a été de nouveau complètement renouvelé, réparé et embelli avec les plus élégants tapis, un nouveau rideau et des nouvelles draperies, par l'artiste bien connu Harry E. Hoyt, qui a peint plus de rideaux à lui seul que n'importe quel autre artiste aux Etats-Unis M. Hoyt déclare que ce rideau est le plus beau qu'il ait jamais peint. Les fauteuils du Family Circle, des galeries et des autres parties de la salle ont été complètement repeints et remis à neuf.

Ouverture Dimanche soir, 14 septembre 1884,

—AVEC LA—

Harry Vaughn's Dramatic Comb'n

Dans l'drille pittoresque américaine

KENTUCK !

Une histoire du Sud par J. J. McCloskey.

Jouée par une forte compagnie dramatique d'artistes bien connus et avec des décors spéciaux apportés par M. Vaughn.

Représentations tous les soirs, Matinées les Mercredis et Samedis.

Le contrôle sera ouvert Jeudi, 11 septembre, Dimanche, 21 sept.—MORTON & SELL'S STRATEGISTS COMEDY COMPANY.

7sept—

MILNEBURG

OPERA-HOUSE.

(AU VIEUX LAC.

EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR.

Immense succès de la

Grande Compagnie de Vaudeville.

Une autre nouvelle Compagnie,
LUNDI, 4 AOUT 1884.
Nouveau, Brillant et Attrayant.

GRATIS AU PUBLIC

6 août—

Première Grande Représentation
DU
Théâtre-Pavillon de Faranta,
Coin des rues Congress et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès,

LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful. Mme W. M. Paul, Mlle Mabelle Ray, Mlle Maggie Morgan, Rose.

Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.

Rappelons-vous que le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS. 12 août—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 26
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues.	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai. 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$106,567 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes rembourses	21,137 18—$158, 6 9
Profits	$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Compagnie de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$848,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et recte ce, le dans les livres de la Compagnie.

G. W. MOTT, Secrétaire. PAUL FOUECHY, Président

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 164 jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOUECHY, JOS A. SHAKSPEARE
D. PATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHASLAZITTE, B. W. TAYLOR.
17 juin—

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Exspulsion de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Remarquable d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et douloureuses, et les plaies dégageaient des quantités de matières très-putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. Enfin, dernièrement j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 21 juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Mrs. O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. Ball, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun traitement, je me suis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la conseille comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies prendites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

BODLEY BROTHERS
Quartier-général de Voitures.
70, 72, 74 rue St-Charles.

ON VOUS assortiment le plus complet de voitures à deux chaises, charrettes à canard à 2 et 4 mulets, charrettes à bennes, à pourrage, wagons à coffre, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à vin, petites charrettes de toutes dimensions, tilbury, brancards, colliers de chevaux, matériel pour vinaigre, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos moyeux durcis, nos moyeux forgés à fraiseoire, les fermes à pipes destinées à nos charrettes et wagons, tous ces seul fabriqués dans nos propres ateliers, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et expédions aux plus fortes demandes.

12aout—1an

DEMANDES.

On demande—Une bonne pour s'occuper d'un enfant d'un an et d'un chambre. Immédiats de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser rue Magasine, No 343.
11sept—4f

On demande Pour un jeune garçon de 13 à 14 ans, très intelligent et très actif, une place dans un magasin ou un bureau où il pourrait se rendre utile. Il se contenterait d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96½, entre Bourbon et Dauphine. 10 sept—

Une femme honnête désire une place de professeur de français soit à la ville, soit dans une famille à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales S. C., bureau de ce journal
10 sept—5f

Un prêtre demande une institutrice catholique, d'un âge mûr, pour enseigner le français et un peu l'anglais dans une école privée de la campagne. Bon traitement. On exige d'excellentes références. S'adresser cette semaine de 2 h. à 4 h. chez MM. Lafargue & Brierre, 167, rue Royale.
10 sept—5f

A VENDRE.

Café à vendre—Pour raison de santé, un café, bonne occasion, faisant d'excellentes affaires et situé à proximité de la rue du Canal. S'adresser à S. Bianini, 90 Passage de la Bourse, de 10 à 1 heure A. M.
10 sept—5f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*
8 août

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS

CONFECTIONNES

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3049 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai, de le 11 juin 1884, ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différents ports de la Louisiane de l'Etat de Texas, ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon: Amérique Centrale; de tous les ports de la côte Sud de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambuco; ainsi que tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports, une quarantaine rigide est en vigueur, seront maintenus et mis en vigueur à partir de le mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi susdite, ordonne la proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884, déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait déclaré infecté, dans lequel alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou de la loi de cet Etat sur ce sujet serait rigoureusement poursuivie.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. MCENERY,
OSCAR ARROTO, Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884.

Abadie Jean	Lanabres Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	Lalanne Louis de
Bertal Jean Marie	Marseille Jean Baptiste
Bellpugnet E L	Médine Jean Louis
Biron de M. st Mme	Montagne François
George W. Sentell	Bordes Mme, marchande
Bordes Mme, marchande	Monnier Lesare
Brogoni Antoine	Nassant Jean Baptiste
Casso Joseph	Peyrogne Jean limousin
Carrière et sons	dier
Chaonia Charles	Paoli J D N E
Charrot Joseph	Pelugas, comte de Andiam
Canat de Chavy Louis	Rouvel Alfonse Louis
Claverie Jean Marie	André
Louis	Frudhomme Louis
Courtlade Jacques	André
Coste veuve Lucien née	Péna Frank
Pecoul	Péirel Joseph
Crenson Mme Jeanne	Prat Gaston Marigny
Camille	Pothier M et Mme
Daset Dominique A M	Rhétoré Louis
Dufort Henri	Roquet Alfred Léonie
Duclos François	Roussaud Victor
Delbosc Lucien charron	Raisin Mme L et Mlle
Escud Gabriel	Saillant Upery Bernard
Ingster Marie Fiddle et	Schwitz Sylbochius
Mme Ingster	Schmitz famille et Mme
Fauve Sylvestre Gasimir	Delsme Raph
Fouroude St Cyr	Sallant Sylbochius
Gaillard Louis Alphonse	Save Bernard
Goubiano Pierre	S-hmitz (Abbeville)
Guérin Michel	Sullivan nége, en bois
Guinot M	Sillan Emile
Gérondet Veuve née de Turdes	Sillan Edouard
la Motte	Ternaud Baptiste
Hannart Clodomir	Vogelsaut Marguerite
Lamolle Marie (épouse Bordon)	Willems Edouard
Lebory Jeanne Marie	Walsh P A
Lodry Jacques mécanicien	

Les Nile-Orléans, le 1er septembre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC

Christian Woman's Exchange.

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nile-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des bulletins d'entrée seront pourvus, et livrés immédiatement à ceux qui auront été exposés, et ne seront remis à ceux qui auront été vendus et livrés immédiatement après arrivés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZE,
Secrétaire.

12aout—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MIL LIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DOLKEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs:

Samuel N. Kennedy.	Paul E. Mortime
Victor Meyer.	Joseph Bowling
W. B. Conger.	S. Hernsheim
George W. Sentell.	Edward Salle
Alf. Moulton.	J. J. Reiss
Charles Newman.	Louis Prados.
D. Machen.	Harry L. Finn.
Lucien Deléry.	A. M. Stewart.
Charles H. Dolken.	Sigmund Katz.
Reuben G. Rush	N. D. Wallace.
John Calder.	E. F. W. Bechman
S. C. Conlen.	Wm Garig.
W. A. Phelps.	John D. Fisher
M. Gillis.	A. Bonneval.
Wm R. Lyman.	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15 jui 1 an, v et c

Avis médical.

J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais r'ouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques et nerveuses. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients; depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai en qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sûre et rapide des malades—en qui rien ne subsiste de dangereux après le traitement.

Je serai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.

13août Dr. O. TESTUT

A S.L.
QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE

Que cette loterie est la seule qui ait eu l'Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nile-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500,

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
50 Lots	500,		25,000
100 Lots de	200,		20,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000
			$265,500

PRIX D'APPROXIMATION

1 Lot approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..... 4,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..... 2,250
1,967 Lots se montant à..... $265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Le tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500,

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
50 Lots	500,		25,000
100 Lots de	200,		20,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000
			$265,500

PRIX D'APPROXIMATION

1 Lot d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..... 4,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..... 2,250
1,967 Lots se montant à..... $265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 | Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau